

# Solidaires en action N° 157

Le 24 août 2018

## Le 29 août, exigeons la séparation du Medef et de l'Etat

**L'université d'été du Medef, c'est le rendez vous annuel des patrons, la fête des actionnaires, le banquet des très riches et de leurs servant-es** Depuis 20 ans, ils et elles organisent leur rentrée « sociale », c'est à dire construisent le rapport de forces pour s'imposer face aux salarié-es que nous sommes et écraser davantage encore les plus précaires et les plus pauvres. Il s'agit pour les patron-nes de voir comment résister aux pressions du mouvement social et syndical en faveur des salaires, de l'emploi et des conditions de travail. Mais aussi de faire pression sur les pouvoirs publics, le gouvernement, en faveur de « réformes » qui leur soient favorables. On ne peut que constater le succès de cette entreprise sur les derniers gouvernements avec les lois travail en particulier.

**Nous exigeons la séparation du Medef et de l'Etat !** On ne compte plus les dirigeant-es qui passent d'un poste à responsabilité dans une grande entreprise à une responsabilité centrale dans un gouvernement et dans celui-ci en particulier. Loin de représenter une quelconque « société civile », ces patrons font valoir leurs intérêts au sein du gouvernement. Murielle Pénicaud ancienne DRH de Danone et actuelle ministre du travail en est l'exemple le plus significatif, mais c'est le cas aussi de la ministre de la culture, sans parler de Macron lui-même, passé de la Banque Rothschild au Ministère de l'économie... à la tête de l'état.

Ca ne leur suffit pas, ils et elles veulent aller plus loin. **Le gouvernement et le Medef entendent poursuivre leur œuvre commune : réformer les retraites pour remettre en cause la continuité du niveau de vie à la fin de la vie professionnelle (les retraitée-es sont inactif-ves, c'est bien connu !), supprimer des postes dans la fonction publique** pour privatiser le plus de missions possible et embaucher sous contrat privé, **privatiser** des entreprises encore au moins partiellement publiques. Et aussi **contrôler les chômeurs et chômeuses, réduire les aides sociales et le logement social.**

**Il faut défendre nos droits, pour en gagner de nouveaux**

Salaires, emplois, conditions de travail, protection sociale et retraites, droit à la santé, à la mobilité, à l'éducation, au logement... nos besoins sont immenses. Nous voulons améliorer et étendre nos droits, nous voulons l'égalité et la justice sociale.

**Face à nous, ils sont forts et organisés mais nous sommes le nombre si nous sommes uni-es et déterminé-es.** Pour construire cette force nous prenons cette première initiative à la rentrée et nous appelons toutes les forces du mouvement social et syndical à y participer. Mais ce n'est qu'un début, dès le 30 on continue, et on repart à l'offensive pour nos retraites, nos salaires et nos droits !

LE 29 AOÛT 2018

BLOQUONS  
LE MEDEF

29 août, on se déchaîne : Manifestation 11h30 Parvis  
Gare RER C Jouy-en-Josas, suivie du rassemblement  
devant le Campus HEC de Jouy-en-Josas

## Solidaires en action : aussi sur Facebook



Une page Facebook Solidaires en action existe : <https://www.facebook.com/SolidairesAction>

L'objectif est de **recenser les publications des luttes** des structures de Solidaires pour avoir une vue plus globale rapidement d'une partie de notre action syndicale.

N'hésitez pas à vous abonner si vous êtes sur Facebook, à relayer cette page, à y poster vos luttes et à faire tourner l'adresse dans vos structures !

## ***Sotheville : grève reconductible victorieuse des cheminots***

Débuté le 11 juin 2018, **le conflit mené par les cheminots de Sotheville-les-Rouen a duré 54 jours**. La direction SNCF avait décidé d'augmenter fortement la productivité des conducteurs de train fret. En parallèle, elle dénonçait les accords locaux liés à leur rémunération (ce qui se serait traduit par une baisse de 10% de salaire par mois). La lutte, soutenue par SUD-Rail, s'est caractérisée par une forte cohésion entre agents très déterminés (100% de l'effectif mobilisés), et des **pratiques démocratiques basées sur une AG souveraine journalière**.

Rapidement, l'attitude de fermeté de la direction, calquée sur celle du gouvernement, a fait comprendre aux grévistes que le conflit serait long. La **solidarité ouvrière reste une valeur actuelle** qui fut efficace contre la stratégie d'épuisement de la direction.

La spécificité du trafic céréalier en cette période de moisson et son poids économique fit monter la pression sur la SNCF. Après 54 jours de grève, les conducteurs fret ont fait plier une direction qui se croyait toute-puissante après trois mois de bataille du rail. La direction a joué le pourrissement, mais les grévistes ont démontré que la lutte et la détermination paient !

## ***Inspection du travail: grève le 5 septembre***

Le 5 septembre 2018, la Cour de Cassation rendra sa décision concernant la condamnation de l'inspectrice du travail dans le cadre de l'**affaire TEFAL**, 22 mois après le procès en appel.

Laura, inspectrice du travail, et un salarié de TEFAL lanceur d'alerte avaient été condamné-es en première instance en 2015 à 3500 euros d'amende avec sursis, notamment pour violation du secret professionnel et recel de documents volés. Le procès en appel s'est déroulé le 14 septembre 2016 à Chambéry. La Cour d'appel a confirmé la condamnation.

Ce verdict ne peut que provoquer un **sentiment d'indignation**: l'inspection du travail est clouée au pilori, et l'inspectrice condamnée pour avoir transmis les documents compromettants aux syndicats internes qui la défendent. Ce que le fond de l'affaire révèle des pratiques délinquantes de TEFAL est tout simplement passé sous un silence assourdissant par une **justice pro-patronale**.

Les organisations syndicales du ministère du travail (SUD Travail Affaires sociales, CGT, FO, FSU et CNT) appellent à dénoncer sans relâche les pressions et **attaques contre les missions de l'inspection du travail et les droits des salarié-es** et appellent les agents-es à se mettre en grève le 5 septembre et à se rassembler devant la Cour de cassation à Paris pour soutenir leur collègue injustement condamnée, défendre les missions de l'inspection du travail et la liberté d'expression.

## ***L'extrême droite tue : faisons son procès***

Le 5 juin 2013, à Paris, Clément Méric, syndicaliste à Solidaires étudiant-e-s et militant antifasciste, mourait sous les coups de skinheads néo-nazis.

**Du 4 au 14 septembre aura lieu à la Cour d'Assises de Paris le procès des agresseurs de Clément** et de ses camarades présents à ses côtés ce jour-là.

Qu'en attendons-nous ? Essentiellement que la vérité soit dite publiquement sur les circonstances de la mort de Clément et que la dimension politique de ce crime soit clairement mise en évidence. **Il ne doit pas y avoir d'impunité pour les crimes fascistes.**

Le procès sera l'occasion d'une attention particulière des médias et de l'opinion envers la question des violences de l'extrême droite. Il devra aussi être l'occasion de déconstruire le schéma que certains discours tentent d'imposer, renvoyant dos à dos extrême gauche et extrême droite.

Tout soutien est le bienvenu. Les audiences sont publiques : toutes celles et ceux qui le souhaitent peuvent y participer. Il importe que le procès se déroule en toute sérénité. Il se tiendra à l'ancien Palais de Justice, sur l'Île de la Cité.

**Des moments d'expression militante sont prévus dans des lieux et des moments distincts de ceux des audiences.**

Le [Comité pour Clément](http://www.pourclément.org/) auquel participe Solidaires est en train de prévoir une mobilisation à Paris. De plus amples informations sont à venir d'ici la fin août. (voir ici : <http://www.pourclément.org/>)

Les organisations et militant-es de Solidaires peuvent aussi organiser des initiatives partout là où ils et elles sont présent-es, sous des formes diverses (comme par exemple des **diffusions de tracts, l'organisation de conférences, de manifestations, de rassemblements, rebaptiser des rues ou des places Clément Méric**, etc.)



**L'EXTRÊME DROITE TUE  
FAISONS SON PROCÈS**

DU 4 AU 14 SEPTEMBRE  
5 ANS APRÈS LA MORT DE CLÉMENT

**NI OUBLI NI PARDON**



## ***ParcourSup : une plateforme d'aide aux candidat-es***

Les propositions d'admission par l'intermédiaire du site ParcourSup ont été envoyées aux lycéen·ne·s en mai. Comme nous nous y attendions, cette procédure n'a pas remédié aux problèmes posés les années précédentes mais les a accentué: **plusieurs centaines de milliers d'étudiant-es et de lycéen-nes ont vu tous leurs vœux refusés ou mis en attente**, la procédure est longue et stressante, et son fonctionnement est opaque. A cette heure, des dizaines de milliers de nouveaux-elles bachelier-eres ou d'étudiant-es sont encore sans affectation.

Alors que le ministère brandit semaine après semaine le nombre de candidat-es ayant reçu au moins une réponse positive, nous nous inquiétons du nombre de celles et ceux ayant été refusé-es (ou étant toujours en attente) dans la formation qu'ils et elles souhaitent en priorité. Si Madame Vidal affirme souhaiter que chacun-e ait une place à la rentrée, nous allons plus loin: **nous exigeons que chacun-e ait la place de son choix**.

C'est dans cette optique que la fédération **Solidaires étudiant·e·s met en place un questionnaire d'aide aux candidat-es de ParcourSup** dont les vœux seraient refusés, en attente, ou ayant des difficultés à s'inscrire, accessible dès maintenant à l'adresse suivante: <https://frama.link/solidaires-parcoursup>

Notre objectif est triple: **rendre compte des problèmes rencontrés** dans toute la France suite à la mise en place de ParcourSup, **informer les candidat-es** sur leur situation ainsi que leurs droits et, à leur demande, **les mettre en contact avec un syndicat** présent dans l'établissement auquel ils ou elles souhaitent accéder afin de les accompagner dans leurs démarches. La fédération Solidaires étudiant·e·s réaffirme qu'étudier dans la formation de son choix est un droit, et qu'elle fera en sorte de le faire respecter.

## ***Paris : Nos services publics, Zone à défendre***

**Les services publics sont un bien commun essentiel**. Ils se sont imposés aux pouvoirs publics au fil des luttes sociales pour la reconnaissance des besoins et des droits collectifs pour toutes et tous: éducation, communication, santé, travail social, transport, culture, logement, eau, énergie, emploi, PMI, petite enfance, Finances publiques, ...

Face aux vagues de privatisations, de déstructurations en lien avec les politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs (le rapport CAP 2022 en est le dernier exemple), notre patrimoine commun est en train de disparaître. **S'il est nécessaire de défendre les services publics existants, il est aussi vital de remettre dans une gestion publique ce qui a été privatisé et de réfléchir à l'ensemble des biens et ressources qui devraient être gérés collectivement**.

C'est dans ce contexte que **Solidaires Paris a lancé une campagne «Nos services publics, Zone à Défendre»**. Aller à la rencontre des usager·e·s de chaque service public (La Poste, Pôle emploi, SNCF, RATP, Finances Publiques, APHP, ...) afin d'échanger et de faire converger nos intérêts communs. Outre la diffusion de tracts thématiques, un Ciné de rue sera organisé en septembre. L'occasion de débattre sur des thèmes d'actualité et de nous organiser!

**Parce que nous sommes toutes et tous usager-es des services publics, nous devons tous et toutes en être partie prenante!**

## ***Enseignement agricole : on se mobilise***

C'est assez rare pour le signaler, il y a eu des **actions de blocages des centres d'examens dans l'enseignement agricole public**. Suite à la réforme de l'apprentissage, qui pourrait détruire les CFA agricoles publics avec transfert des fonds des régions vers les branches pro, à la réforme des bac S agricole et STAV (bac techno agricole) qui met en danger nos filières et à la baisse des moyens (fermeture de classe et fermeture du lycée agricole de Moissac), le Snetap FSU, la CGT et Sud Rural Territoire ont lancé un préavis de grève pendant les examens, puis ont durci le ton en proposant des actions de blocage des centres d'examens. Lundi 25 et mardi 26 juillet, on a ainsi réussi à bloquer 4 centres d'examens.

Le lundi, pour le blocage du centre de correction du bac STAV de 14h à 16h, on était plus d'une vingtaine dont des Sud rural. Après différentes discussions avec notre autorité académique, on a stoppé le blocage au bout de 2 heures après avoir pris la parole devant 200 correcteurs et correctrices, on a réussi à retourner la salle et à **expliquer les différentes réformes**. Mardi, pour le blocage de la correction des bac pro à Château Gontier (53), on était une bonne trentaine. Après 2 heures de blocages, on a "obtenu" une entrevue avec le cabinet du ministre, en intersyndicale.

Sans surprise, pour l'instant, on a encore rien gagné, mais c'est le **début de la mobilisation**.

## ***Postier-es du 92: la lutte continue***

En grève depuis 5 mois elles et ils se battent **contre les suppressions d'emplois, la précarité, la répression et contre la déshumanisation du service public postal**. Un calendrier de soutien pour financer la caisse de grève peut être commandé ([sud-poste-92@wanadoo.fr](mailto:sud-poste-92@wanadoo.fr)) et la caisse de grève est toujours en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfkl66>

## **Forêts publiques : on marche pour les défendre**

Il est indispensable qu'à l'avenir, les forêts continuent :

- ♦ de protéger notre eau, notre climat, nos paysages et la biodiversité,
- ♦ de nous protéger contre les risques naturels ...
- ♦ de nous accueillir gratuitement tous les jours
- ♦ d'approvisionner la filière bois et ses 400.000 emplois

Ces forêts publiques sont aujourd'hui menacées par les décisions de la direction de l'Office National des Forêts (ONF) et du Ministère de l'Agriculture, qui conduisent à **privatiser la gestion des forêts publiques**, réduire leur protection et l'accueil des citoyen-nes et transformer ces forêts en usines à bois et à les mettre au seul service des lobbies financiers

Regroupés en intersyndicale (dont le SNUPFEN Solidaires), **les personnels de l'ONF ont décidé d'alerter l'ensemble des citoyen-nes en organisant une Marche pour la Forêt** durant les mois de septembre et octobre, La forêt nous protège, c'est notre bien commun, protégeons là ! Sachons imposer ensemble le débat démocratique que son avenir mérite.

**Chacun-e est concerné-e et peut agir utilement.** Vous voulez **marcher** ? Vous voulez apporter votre soutien en **hébergeant des marcheurs** ou en devenant **bénévole**? Tout est possible !

Toutes les informations sont disponibles sur <https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/>

## **Mobilisation des McDo à Marseille : la lutte se durcit**

Au McDo de Saint Barthélémy, dans les quartiers nord de Marseille, la lutte des salarié-es s'est intensifiée cet été. Alors que **la mobilisation s'organisait depuis le mois d'avril, alternant manifestations marseillaises et parisiennes, débrayages, blocages et mouvements de grève**, McDo a quand même voulu passer en force pour lâcher son enseigne.

Pour les salarié-es et leur avocat, il s'agit tout simplement d'une affaire frauduleuse, au travers d'un plan de licenciement déguisé, pour liquider les salarié-es et leurs syndicalistes ! Même le cabinet Technologia du CE s'est positionné : le projet de reprise comporte un *"risque d'échec très élevé"*.

**Pour McDo, toutes les méthodes sont bonnes, mêmes celles utilisées par le patronat durant les sombres périodes.** En plus du classique refus de dialogue, McDo utilise des nervis pour menacer, intimider ou même conduire une agression des salarié-es le 5 août. Des propositions financières faramineuses de départ pour Kamel, l'un des leaders syndicaux ont même été faites.

Mais ce jeu dangereux de McDo a failli virer au drame le 7 août quand le camarade Kamel, désespéré par ce qui ressemblait à une défaite a menacé de s'immoler. La solidarité collective et le soutien ont relancé la lutte et permis d'obtenir au tribunal une suspension de la vente des 6 McDo du franchisé. Les procès du 27 août (McDo veut casser l'ordonnance suspendant la vente) et du 3 septembre (décision sur la vente) seront déterminants pour cette lutte déjà emblématique.

L'intersyndicale avec la nouvelle présence de Sud Hôtellerie Restauration à McDo dans la région, continue de se battre et appelle à **amplifier la lutte partout où c'est possible, en France et dans le monde**. Toutes les initiatives des salarié-es et de leurs soutiens sont bienvenues : World Workers of McDo, UNITE !

## **Loi ELAN : refusons les mesures anti-pauvres**

Dans le cadre de la loi logement ELAN, qui contient de nombreuses mesures «anti-pauvres» **le Sénat a notamment voté la criminalisation des occupant-es sans titre des «locaux à usage d'habitation»** (squatters, locataires et sous locataires non déclarés, victimes de marchands de sommeil ...).

La France compte 3 millions de logements vacants et la loi de réquisition reste inappliquée. Le nombre de sans abri, d'expulsions sans relogement ou de demandeurs HLM atteint des records historiques. Alors que les loyers continuent à augmenter, les APL sont réduites et les aides à la construction de HLM sont supprimées.

**La loi ELAN précarise durement les locataires du privé** et aggrave l'accès au logement des personnes en situation de handicap. Elle marchandise le logement social et vient servir la vénalité des spéculateurs et les intérêts des investisseurs et des grands propriétaires ...

La loi ELAN pourrait être définitivement adoptée dès septembre, il y a urgence à se mobiliser! **Avec Droit Au Logement, nous appelons à manifester samedi 1er septembre** pour demander le retrait, dans la loi ELAN de l'article 58 (anti squat) qui piétine le combat centenaire des mal logé-es, et de toutes les mesures anti-pauvres ou qui aggravent la crise du logement ...

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->